

n° 119

CHELIEU INFOS

Janvier 2024

RAPPEL

MAIRIE

Ouverture au public

Lundi : 15 h 30 - 18 h 00

Jeudi : 9 h 30 - 12 h 00

Samedi : 9 h 00 - 11 h 15

Permanence du maire

Sur rendez-vous

Réservation salles communales

Mairie : 04 74 88 24 27

LE MOT DU MAIRE : extraits de la cérémonie des vœux

..... 2023 aura été une année où l'action de la mairie aura été particulièrement visible sur le terrain :

L'espace autour de l'église a été entièrement repensé autour du projet de Pump-track. Nous y avons adjoint une aire de jeu de ballons communément appelé city parc et complété l'offre de jeux destinés aux plus petits. Il reste certains aménagements comme l'installation d'une nouvelle table ainsi que les plantations arbustives. Le climat particulièrement pluvieux de l'automne est l'unique responsable de ce léger retard.

L'espace situé derrière l'école a lui aussi été l'objet de notre attention avec l'édification d'un autre city parc.

La cour de la mairie a vu les derniers travaux d'embellissement et de sécurisation se terminer cette semaine avec la pose d'une nouvelle clôture, après l'aménagement d'une aire de « repos » autour d'un bassin en granit.

Côté sécurité, un nouveau bassin de 120 m³ destiné à la défense incendie a été érigé « chemin du clos »

Moins visible mais

tout aussi important, à l'issue d'un audit, le matériel informatique a été renouvelé tant à la mairie qu'à l'école

2024 ouvre de belles perspectives.

Le cimetière va nous occuper beaucoup avec divers aménagements qu'une commission va concevoir et faire réaliser cette année. Cela devrait concerner principalement le carré délaissé au fond à droite . A ce propos je tiens à remercier publiquement les familles que j'ai contactées et qui ont toutes accepté les propositions de déplacements de certaines sépultures sans lesquels aucun projet ne pourrait émerger.

Coté bâtiments, une seule et dernière salle laisse à désirer concernant le bilan énergétique, il s'agit de l'ancienne salle des mariages qui maintenant accueille deux fois par mois les rendez-vous du RAM, (Réseau des Assistantes Maternelles). Des travaux seront prévus au budget.

Une première construction a démarré sur le lotissement communal à côté de l'école, un deuxième permis de construire a été délivré .On peut souhaiter que

d'autres suivront cette année.

Enfin, une originalité : chaque membre du conseil municipal va disposer d'un montant de 6 000 euros HT pour porter seul, ou en partenariat avec un ou deux acolytes un projet qu'il s'est lui-même fixé.

Aussi ont été proposés et retenus :

Le réaménagement de la bibliothèque de l'école

L'équipement de cette salle communale en moyens audio et vidéo permanents

L'installation d'abris destinés aux vélos aux abords de nos deux aires de jeux

La refonte de toute la signalisation sur les voies communales

Un complément aux illuminations de fin d'année

L'achat de nouveaux matériels mis à disposition des familles pour des manifestations privées

Un bac à sable dans la cour de l'école propre à garantir une hygiène maximale

L'aménagement du kiosque au plateau EPS



L'essentiel du Conseil municipal

Le 26 octobre

Urbanisme : Signature d'une convention avec la communauté de communes pour l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis de construire)

Informatique : La société « Perrin-dépannage » est retenue pour le renouvellement du matériel informatique de la mairie et de l'école.

Méthaniseur : Le conseil municipal demande au Préfet à être consulté en cas de dépôt de permis de construire d'un méthaniseur qui impacterait la commune.

Investissement : Chaque conseiller disposera d'une enveloppe de 6 000 euros pour porter un projet d'investissement d'intérêt communal.

Le 5 décembre

Déneigement : les tarifs horaires (inchangés depuis 2018,) de M Ritter passent de 63 à 73 euros et de 73 euros à 83 euros suivant les prestations.

Camping car : un panneau, invitant les camping caristes à utiliser l'aire dédiée à Val de Virieu, sera installé au parking du cimetière.

Personnel : l'équipement de travail (EPI) a été renouvelé.

Combien ça coûte ?

Aires de jeux (city-parc, pump-track, autres jeux, végétalisation...)

Coût total : 128 038 subvention : AURA : 43 533 subvention département : 44 813

Espace fraîcheur cour de la mairie :

Coût total : 50 332 (dont 7 310 de pompe) subvention VDD : 8772

Réservoir incendie chemin du Clos :

Coût total : 38 232 subvention Etat : 7 886 subvention département : 15 865

Clôture de la cour de la mairie : coût total 16 163

Tous ces travaux ont été financé sans emprunt.

Petit devinette : Combien a coûté le feu d'artifice tiré le 23 juin 2023

a/ 1 730 €

b/ 2340 €

c/ 2900 €

d/ 3560 €

*Réponse en dernière page du bulletin

L'AGENDA

Boudin à la chaudière	ACCA	Dimanche 4 février	Maison pour Tous
Concours de belote	Don du Sang	Samedi 10 février	Panissage
Carnaval	CAS production	Dimanche 11 février	Salle communale
Assemblée générale	Comité des fêtes	Samedi 16 février	Panissage
Concours de belote	Sou des Ecoles	Samedi 2 mars	Salle Communale
Agathines		Dimanche 3 mars	Restaurant à définir
Thé dansant	Comité des Fêtes	Dimanche 10 mars	Salle Communale
Repas des anciens	Familles Rurales	Dimanche 7 avril	Valencogne
Repas des anciens	Comité des Fêtes	Dimanche 14 avril	Maison pour Tous

Recensement militaire

Les jeunes ayant atteint l'âge de 16 ans doivent se faire recenser en mairie dans les deux mois qui suivent la date anniversaire.

Se présenter avec la carte d'identité et le livret de famille.

Mutuelle « communale »

Nous rappelons que la commune a signé une « convention » avec le groupe AXA dans le cadre d'une « mutuelle communale » qui garantit des tarifs préférentiels pour les habitants de la commune

Site internet de la commune.

Pour plus d'informations pensez à utiliser le site internet.

Tapez « Chelieu » dans la barre de recherche.

Vous y trouverez :

- Les comptes rendus des conseils municipaux

- Les derniers bulletins

- Toutes les aides communales

- Le règlement d'urbanisme

- ...

MAIRIE**Ouverture au public**

Lundi : 15 h 30 - 18 h 00
Jeudi : 9 h 30 - 12 h 00
Samedi : 9 h 00 - 11 h 15

Permanence du maire

Sur rendez-vous

Réservations salles communales

Mairie : 04 74 88 24 27

BIBLIOTHEQUE INTERCOMMUNALE

(Champ de Mars Val de Virieu)

Mardi

15 h 30 - 18 h 00

Mercredi

15 h 30 - 18 h 00

Vendredi

10 h 00-12 h 00

15 h 30 - 18 h 00

Samedi

10 h 00 - 12 h 00

**DECHETERIE
(Zone d'activité à Panissage)**

Lundi - Mercredi
13 h 30 - 17 h 30

Samedi

8 h 30 - 12 h 00
13 h 30 - 17 h 30

COLLECTE des ORDURES MENAGERES

La collecte des ordures ménagères a lieu le lundi, toutes les semaines, en alternance « ordures ménagères » ou « papiers et emballages » dans la poubelle jaune.

Le verre doit être déposé dans les conteneurs

Le hameau de Eynoud est collecté le jeudi .

**CONCILIATEUR de JUSTICE
et
ARCHITECTE CONSEIL**

Permanence à la
mairie de Val de Virieu

Prendre RDV au
04 74 88 21 42

INFIRMIERS :

Maison médicale à Virieu 7/7 jours : 04 74 18 08 00

Cabinet infirmier à La Guinguette, Panissage : 04 37 06 39 69

ASSISTANTES MATERNELLES :

Maison des Assistantes Maternelles :

R. Gonin 06 70 16 20 97 ; C. Mermet 06 52 10 75 08 ; J. Zanetty 06 22 70 74 56

ASSISTANTES SOCIALES

Conseil Départemental

04 76 07 35 52

MSA

04 74 83 25 00

CPAM

36 46 ou site « ameli.fr »

FRANCE-SERVICES

Sur rendez-vous

La-TOUR-du-PIN

22 Hôtel de Ville

04 74 97 05 79

PONT-de-BEAUVOISIN

ZA de Clermont

(Proche Leclerc)

04 76 32 71 99

Vals du Dauphiné

Lundi et Vendredi :

8 h 30 - 12 h 00

Mardi et Mercredi :

13 h 30 - 17 h 00

Jeudi : 8 h 30 - 12 h 00

et 13 h 30 - 17 h 00

22, rue de l'Hôtel de Ville - CS
90077, 38353 LA TOUR DU PIN
CEDEX

SYCLUM : Trier le verre

Depuis l'apparition des bacs jaunes, certains ont perdu le réflexe de déposer le verre dans les conteneurs mis à disposition.

Aussi, ce verre se retrouve-t-il dans la poubelle des ordures ménagères ou dans le bac jaune !

Lorsque le verre est jeté dans la poubelle avec les ordures ménagères, il est collecté, puis acheminé à l'unité d'incinération à Bourgoin-Jallieu. Cela a un coût : 297 euros la tonne et ne sert à rien puisque le verre ne brûle pas.

Lorsqu'il est jeté dans le bac jaune avec les autres emballages et le papier, le verre est acheminé jusqu'au centre de tri « SAVOIE Déchets » à Chambéry où il devra être séparé des autres matériaux. Cette opération appelée sur-tri est facturée 200 €/tonne qui se rajoutent à la prestation de collecte des bacs jaunes.

Lorsque le verre est déposé dans le conteneur spécifique cela ne coûte que **7 euros** la tonne !!!

Donc la place du verre c'est bien dans le conteneur à verre.



Le calendrier de collecte 2024

JANVIER

MARDI	02	OM
LUNDI	08	BJ
LUNDI	15	OM
LUNDI	22	BJ
LUNDI	29	OM

FÉVRIER

LUNDI	05	BJ
LUNDI	12	OM
LUNDI	19	BJ
LUNDI	26	OM

MARS

LUNDI	04	BJ
LUNDI	11	OM
LUNDI	18	BJ
LUNDI	25	OM

AVRIL

MARDI	02	BJ
LUNDI	08	OM
LUNDI	15	BJ
LUNDI	22	OM
LUNDI	29	BJ

MAI

LUNDI	06	OM
LUNDI	13	BJ
MARDI	21	OM
LUNDI	27	BJ

JUIN

LUNDI	03	OM
LUNDI	10	BJ
LUNDI	17	OM
LUNDI	24	BJ

JUILLET

LUNDI	01	OM
LUNDI	08	BJ
LUNDI	15	OM
LUNDI	22	BJ
LUNDI	29	OM

AOÛT

LUNDI	05	BJ
LUNDI	12	OM
LUNDI	19	BJ
LUNDI	26	OM

SEPTEMBRE

LUNDI	02	BJ
LUNDI	09	OM
LUNDI	16	BJ
LUNDI	23	OM
LUNDI	30	BJ

OCTOBRE

LUNDI	07	OM
LUNDI	14	BJ
LUNDI	21	OM
LUNDI	28	BJ

NOVEMBRE

LUNDI	04	OM
MARDI	12	BJ
LUNDI	18	OM
LUNDI	25	BJ

DECEMBRE

LUNDI	02	OM
LUNDI	09	BJ
LUNDI	16	OM
LUNDI	23	BJ
LUNDI	30	OM

ETAT CIVIL

Décès

Jacky Frot le 9 janvier

Les AGATHINES

Les Agathines, depuis plus de 4 décennies, ont toujours plaisir à se retrouver le 1^{er} dimanche de mars.

Pour cette nouvelle édition, les instigatrices de cette journée, Josiane, Simone et Aline, vous donnent rendez-vous le dimanche 3 mars pour une journée placée sous le signe de la convivialité entre dames. Pour les inscriptions, contactez Josiane au 06 06 49 08 88.

Boudin à la chaudière Le 4 février

Réservation possible pour le boudin, la fricassee et les terrines de gibier de l'ACCA.

Bernard Gonin
06 42 41 17 22

AUTORISATIONS D'URBANISME accordées en 2023

Les permis de construire

Dominique Ehrler	maison individuelle	Ch. du Grd Envelump
Ludivine Gauthier	garage	Ch .de Tribouillon
Pauline et Christophe Marey	maison individuelle	Impasse des Violettes
Freddy Brévière	maison individuelle	Impasse des Violettes
Clément Chaffard	surélévation maison	Ch. De Tribouillon
Jean-Luc Guillaud	extension bât. agricole	Montée de Tancin
M et Mme Michel Bozon	Réhabilitation maison existante	Ch. du Grd Envelump
M et Mme Anthony Bozon	Changement d'affectation	Ch du Grd Envelump

Les déclarations préalables

M et Mme Roland Rivat	kiosque	Ch. De la Pissarelle
Peralta Denis	modification de façade	Rue de l'Eglise
Pascale Sérillon	avancée de toiture	Montée de Tancin
Vincent Muet	préau	Route du Cimetière
Gérard Martin	portail	Montée de Laye
Serge Marchal	pose clôture	Montée de l'Ancienne Mairie
Arnaud Chaudière	piscine	Ch. du Grd Envelump
Daniel Villeton	véranda	Ch. De Sivière
Florian Mougenot	modif. façade	Ch. De Grivoultière
Quentyn Blestel	piscine	Ch. Du Grd rey
Chloé Guillaud-Saumur	modif. façade	Ch. De Badier
Maud Markarian	pose de clôture	Ch. De Tribouillon
Renaud Revol	ouvertures de fenêtres	Rue de la Mairie

Il conviendrait d'ajouter à cette liste, les installations de panneaux photovoltaïques, très nombreuses.

ETAT CIVIL 2023

Naissances :

Léa Catinon le 9 mai
Eden Revol le 9 mai
Lily Emon le 3 juin
Hana Emon le 3 juin
Baptiste Milleliri le 9 juillet
Aria Rodrigues-Antunes le 18 août
Lucas Mougenot le 7 novembre
Adria Hostache le 3 décembre



Décès :

Brigitte Chevallet le 1er janvier
Maria Naudet le 9 mai
Jacky Collet-Beillon le 25 septembre
Alain Fuzier le 22 décembre

Mariages

Mélany Estatof et Jérémy Ferrand le 24 juin
Béatrice Ricciardelli et Thierry Convenant le 1er juillet
Stéphanie Bailly et Jérôme Mouilleseaux le 9 septembre
Valérie Blion et Guillaume Dumeril le 30 septembre
Charlotte Colombel et Stéphane Batime le 28 octobre
Céline Rodriguez et Simon Charasse le 9 décembre

Le mot du maire (fin)

pour faciliter l'organisation de manifestations Cela me permet de faire la transition avec le sujet suivant que je souhaitais aborder avec vous.

Grâce aux efforts conjoints du personnel enseignant, du Sou des Ecoles, du Comité des Fêtes, des membres du conseil municipal et dans une moindre mesure de l'ACCA, une fête de village ponctuée d'un feu d'artifice a pu à nouveau être organisée.

Fort du succès ressenti tant du côté des participants que de celui des organisateurs, je vous annonce que vous pouvez tous noter dès à présent dans vos agendas respectifs la date du vendredi 28 juin 2024 où la fête devrait être encore plus belle, plus complète et offrir un feu d'artifice encore plus beau !

Plus que deux sujets .

Depuis le début de ce mandat, de nouvelles aides aux familles ont été mises en place, notamment celles destinées à alléger la facture concernant les activités des enfants de 3 à 17 ans. Elles sont de plus en plus utilisées, mais demeurent encore méconnues pour certaines familles. Je voudrais juste dire que dans ces temps où le pouvoir d'achat est bien écorné toutes les familles de Chélieu y ont droit quelle que soit la situation financière des ménages, que les plus en

difficultés sont évidemment plus aidées que les autres. Elles accompagnent, moyennant le respect de quelques points réglementaires, toutes les activités des enfants, du basket au foot, en passant par le poney, le judo ou la musique, en quelque lieu que ce soit.

Enfin, je voudrais remercier l'ensemble du personnel communal pour son activité et particulièrement celles qui assurent la surveillance des enfants tant à la cantine que lors des temps de garderie. Chacun sait que gérer les enfants devient de plus en plus compliqué.

A ce propos plusieurs changements sont à noter : Mme Delphine Durand-Gardian a souhaité donner une nouvelle direction à sa vie professionnelle ; je la remercie pour le temps passé au service de la commune. Depuis, l'équipe a été complétée par Mme Riquelme et dès la rentrée elle accueillera Mme Tajani, habitante de la commune.

Et puis comment ne pas avoir une pensée pour Maria Naudet et sa famille.

Merci à tous, merci à vous pour votre présence ce soir, merci à tous les membres du conseil pour leur activité, pour leurs propositions, pour leur engagement, merci à tous les habitants de Chélieu pour le respect qu'ils montrent à l'encontre de la fonction de Maire

Bonne année à TOUS.

INITIATION à L'APICULTURE

Dans le cadre de l'association « Vallée en Transition » et avec le soutien de la commune de Chélieu, Mme Hélène Murphy a dispensé des séances d'initiation à l'apiculture pour la deuxième année consécutive.

Après une séance de présentation en février, cinq autres ont eu lieu sur le terrain (en face de la mairie) et une en salle évoquant la législation et le matériel.

La récolte a été plus précoce que l'an dernier et un peu moins abondante, mais suffisante pour apprendre aux stagiaires les techniques d'extraction et de maturation. La prévention contre les maladies a aussi été abordée. Huit personnes d'horizons très différents dont une enfant de 10 ans ont suivi les séances avec beaucoup de curiosité et d'enthousiasme.

Aucune pique n'a été à déplorer pour cette seconde saison.

La moitié des participants a installé une ruche dans son jardin, le projet est à l'étude pour les autres.

La lutte contre la frelon asiatique a été prise en compte ; chacun a fabriqué et installé ses pièges sélectifs.

Des rencontres mensuelles ont eu lieu chez les participants de l'année précédente.



INITIATION en 2024

Huit séances d'initiation sont d'ores et déjà prévues pour l'année 2024. Elles se dérouleront à Chélieu. Toute personne intéressée doit participer à la réunion d'information qui se tiendra

samedi 10 février à 11 heures à la mairie.

Renseignements : Mme Murphy 06 62 42 61 89 helenemurphy@laposte.fr

*Le montant du feu d'artifices : mille-sept-cent-trente euros